

## **Assemblée générale du 24 juin 2017 à Vallorbe**

46 personnes sont présentes, plus les membres du comité.  
23 personnes sont excusées, dont deux membres du comité.

**Aumôniers** : Antoinette Steiner, Marie-Laure Depreux, Pierre-Olivier Heller.

**Invités** : Yvette Bourgeois, Jacques-André Galland et Daniel Rochat (anciens du comité), Christine Leuenberger (présidente du conseil communal).

### **1.- Bienvenue**

Yvette Fishman souhaite la bienvenue à chacune et chacun, remercie les bénévoles pour leur engagement et déclare l'assemblée ouverte. L'ordre du jour est accepté.

### **2.- PV de l'AG 2016**

Le document se trouvait sur Internet. Le pv est approuvé à la majorité (1 abstention).

### **3.- Rapports statutaires**

#### **3.1. Rapport de la présidente**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, c'est un nouveau comité qui a pris la relève.

Les rencontres Multipartite et CCCA se poursuivent régulièrement et permettent de trouver des solutions en cas de problèmes.

Quelques exemples de nos activités : vous trouvez la liste exhaustive dans le rapport 2016 : Le 21 juin, ARAVOH a signé « L'appel de Neuchâtel » initié par : Cesla AMARELLE, Bernard BOREL, Ruth DREIFUSS, François GEMENNE, Thomas NIERLE et Manon SCHICK. Cet appel demande à nos autorités d'accorder un visa humanitaire aux syriens pour éviter les passeurs et les noyades en méditerranée.

Le 1<sup>er</sup> septembre, les membres de la Commission fédérale des migrations (CFM) ont tenu leur séance plénière à Vallorbe et ont visité nos locaux. Nous sommes également inscrits sur la plateforme « Société civile dans les centres fédéraux d'asile » (SCCFA). C'est par cette plateforme que nous avons obtenu le 1<sup>er</sup> prix du % culturel Migros pour notre spectacle. Le 3 décembre, nous avons partagé à Vallorbe une journée d'étude de l'Institut de sociologie des sciences et techniques de l'UNI de Lausanne, avec une quarantaine de requérants l'après-midi.

#### **3.2. Rapport d'activités**

Les rapports de chaque secteur d'activités ne sont pas relus (ils se trouvent dans le rapport 2016 à disposition), mais chaque responsable apporte quelques commentaires ou informations supplémentaires.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### **3.3. Comptes 2016**

Un déficit de 16'200.- CHF était prévu au budget, finalement il a pu être réduit à 12'800.- CHF. Ce bon résultat a pu être obtenu grâce à des subsides, des prix, et les recettes du spectacle.

Au 31.12.2016, la fortune d'ARAVOH se monte à 123'764.- CHF.

#### **4.- Rapport des vérificateurs** (René Maillefer et Claude Bolliger)

Le rapport est lu par Claude Bolliger et sera annexé à l'original du pv de la séance.

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au trésorier et à la commission (1 abstention).

#### **5.- Election des vérificateurs**

M. Maillefer se retire. M. Claude Bolliger et Mme Huguette Galland sont prêts à continuer.

Mme Cécile Danthe-Goy accepte d'être suppléante. Tous trois sont élus par l'assemblée.

#### **6.- Révision des statuts**

Etienne Roulet rappelle que l'AG 2016 avait demandé une nouvelle formulation de l'art 4, sur la qualité de membre. La nouvelle formulation est présentée, qui distingue les bénévoles, les membres actifs et les membres soutien. La signature d'une charte des bénévoles et la formation nécessaire sont incluses. Cette nouvelle formulation implique la révision également de l'art. 8.

A l'art. 4, M. Richard Arnold propose de dire « la » formation, au lieu de « une » formation.

Cet amendement est approuvé, et le nouvel art. 4 est adopté à une large majorité (1 abstention). Le nouvel art. 8 est adopté à l'unanimité.

Le texte définitif des statuts sera disponible sur le site d'ARAVOH.

#### **7.- Rapport de l'aumônerie**

Mme Antoinette Steiner donne quelques chiffres pour 2016 : 1894 rencontres, + 500 aux Rochats. Le ministère de l'aumônier est fait de disponibilité et d'écoute, qui varie selon les demandes : Bible, Coran, prière, problèmes de santé, demande d'argent, ou renseignements sur les procédures d'asile en Suisse. Il est parfois difficile d'accompagner la désillusion et le « temps qui dure » (2-3 mois de séjour au CEP dans des conditions difficiles de promiscuité). Il y a également le problème de l'âge réel des mineurs. Mme Steiner remercie tous les bénévoles pour la solidarité de tous.

M. Claude Amblet évoque le durcissement de l'application des accords de Dublin, qui se traduit par le non-respect des droits humains, des rapports médicaux, des procédures de recours et des mineurs dans la définition de leur âge réel.

#### **8.- Rapport du SAJE**

Mme Karine Povlakic rappelle que le SAJE est un projet de l'Entraide protestante (EPER). Il a été présent en 2016 à Vallorbe, Yverdon, Perreux et aux Rochats. Elle évoque aussi l'application très restrictive des accords de Dublin, la marge de manœuvre étant toujours plus réduite. Le SAJE tente de répondre aux nombreuses questions de base sur l'asile en Suisse et d'écouter les soucis et les craintes.

Quelques chiffres pour 2016 : 965 entretiens, 121 nouveaux mandats juridiques, 36 recours déposés.

#### **9.- Divers**

E. Roulet rappelle le projet Togo qui se déploie bien, mais a besoin de soutien financier. Il présente 2 bandes dessinées du dessinateur Jôli (Cossonay) sur la rencontre culturelle et la migration.

D. RoCHAT évoque la personne de M. Maurice Herman, décédé récemment et premier trésorier de l'association.

Ch. Betschen demande s'il ne faudrait pas prévoir que le groupe Gare soit présent aussi à Cossonay.

Y. Fishman rappelle que des étudiants sont engagés comme stagiaires et font le lien avec le SAJE.

#### **10.- Invités**

Mme Christine Leuenberger, présidente du conseil communal, remercie ARAVOH pour sa

générosité et sa participation à la bonne entente dans le village. Elle dit avec humour que « s'il n'y a plus de fées à Vallorbe, il y a toujours des anges gardiens » !

**Le secrétaire** : Etienne Roulet.